



FAVORIT CASA

ORIENTATION POUR LES ASSURÉS TITULAIRES D'UNE ASSURANCE OBLIGA- TOIRE DES SOINS.

PARCE QUE LA SANTÉ
PASSE AVANT TOUT

SWICA

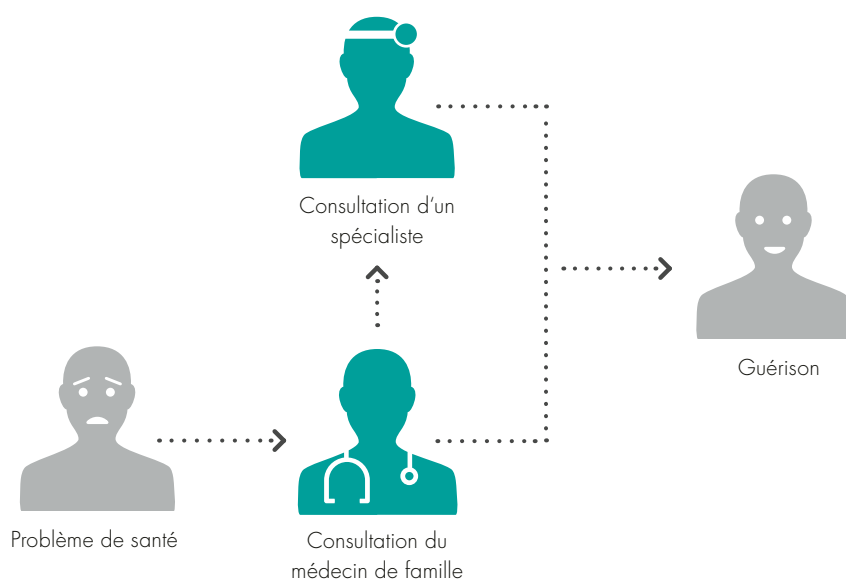
Le modèle d'assurance de base individuel.

Quelles sont les particularités de l'assurance FAVORIT CASA?

Avec FAVORIT CASA, vous avez choisi une variante de l'assurance obligatoire des soins très intéressante vous offrant une couverture étendue. FAVORIT CASA vous fait bénéficier d'une remise attrayante sur les primes.

SWICA peut vous proposer ces conditions avantageuses car vous adoptez une attitude responsable face à l'offre médicale. Concrètement, les dispositions ci-après font partie intégrante de votre contrat d'assurance:

- Vous choisissez votre médecin de famille dans le vaste répertoire des médecins.
- A chaque nouveau problème de santé, vous consultez votre médecin de famille. Vous discutez avec lui de la procédure à suivre, comme le choix d'un spécialiste, d'un hôpital ou d'autres mesures thérapeutiques.





Où consulter le répertoire des médecins?

Vous trouverez le répertoire en vigueur en ligne, à l'adresse www.swica.ch/casa. Au besoin, nous pouvons vous en faire parvenir un exemplaire imprimé.

Que faire en cas d'urgence?

Adressez-vous, en premier lieu, à votre médecin de famille. En dehors des heures d'ouverture du cabinet, contactez le service de télémédecine santé24 au numéro +41 44 404 86 86 ou le service des urgences médicales de votre commune. Informez dès que possible votre médecin de famille sur le traitement d'urgence.

Dans quelles situations n'est-il pas nécessaire de consulter votre médecin de famille?

- En cas d'urgence
- Les enfants jusqu'à 18 ans peuvent être traités par un pédiatre sans consultation préalable du médecin de famille
- Pour des consultations chez l'ophtalmologue ou le gynécologue
- Pour des traitements reçus durant un séjour temporaire à l'étranger

Que se passe-t-il si vous ne respectez pas les clauses de votre contrat?

Lorsqu'un assuré contrevient à plusieurs reprises à l'obligation de consultation, SWICA a le droit de l'exclure de l'assurance FAVORIT CASA pour la fin d'un mois civil. Cette mesure entraîne automatiquement le passage dans l'assurance STANDARD conventionnelle.

Où obtenir un complément d'informations sur votre assurance maladie ou accidents?



Pour toute question concernant votre couverture d'assurance, veuillez vous adresser à votre service clientèle SWICA 7x24 h, au numéro indiqué sur votre carte d'assurance SWICA ou sur votre police. Vous trouverez aussi d'autres informations en ligne, à l'adresse swica.ch

Le versement des prestations est régi par les Conditions générales d'assurance (CGA) et les Conditions spéciales (CS), avec la date d'édition figurant sur votre police d'assurance.

DISPONIBLES À TOUT MOMENT

SERVICES NUMÉRIQUES POUR VOUS.



BENECURA

Le conseil santé numérique assorti de SymptomCheck

- SymptomCheck et CheckPrévention assortis de recommandations personnalisées
- Dossier santé pour l'archivage sécurisé de vos données et documents
- Répertoire des spécialistes
- Lexique médical et des médicaments

swica.ch/benecura



BENEVITA

Le coach santé numérique assorti d'un système de bonus

- Des contenus captivants et des conseils sur le thème de la santé
- Des challenges motivants
- Des points à cumuler pour bénéficier d'offres et de réductions attrayantes

swica.ch/benevita



mySWICA

Le traitement numérique des questions d'assurance

- Aperçu des prestations
- Scanner les factures et envoyer en ligne
- Envoyer des messages au service clientèle
- Modifier les données personnelles en toute simplicité

swica.ch/myswica



CHATBOT

Connaissez-vous déjà votre assistant numérique?

Pour vos questions sur les produits et prestations de SWICA ou sur les assurances en général, le chatbot est à votre écoute 24 heures sur 24.

Téléchargez maintenant toutes les applications SWICA:



SWICA Organisation de santé

Parce que la santé passe avant tout

Téléphone 0800 80 90 80 (7x24 h), swica.ch

